

Conditions Générales de Vente et de Fourniture de Service(s)

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Fourniture de Service(s) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des produits et des services proposés par la société PYREWEB.

PYREWEB, SARL au capital de 70.080 Euros, dont le siège social est situé Zone d'activité Pic Pyrénées Innovation, 65150 SAINT LAURENT DE NESTE, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES sous le numéro B 453 885 329.

A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait de passer commande à PYREWEB implique l'acceptation pleine et entière de nos Conditions Générales de Vente et de Fourniture de Service(s).

Elles sont accessibles à tout moment à partir de l'adresse Internet www.pyreweb.com et prévaudront le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat ou autres du client. En cas de prestations périodiques (hébergement, gestion de nom(s) de domaine(s), maintenance, ...), toute modification des Conditions Générales de Vente et de Fourniture de Service(s) devra être notifiée sur la facture dont le paiement équivaut, sauf indication contraire du client à l'acceptation des nouvelles Conditions Générales de Vente et de Fourniture de Service(s).

2. RESPONSABILITÉS DU CLIENT

Pour les contenus (textes, documents à télécharger, images/photos, vidéos) le Client devra prendre en charge et s'assurer de l'obtention des éventuelles autorisations relatives aux droits d'auteur ou droits voisins qui en découlent.

Les informations diffusées sur le site Internet, l'appliquatif web, l'application mobile ou le logiciel, par le Client après sa mise en ligne le sont sous sa seule et unique responsabilité.

Le Client s'engage à fournir à PYREWEB des données et informations loyales, de qualité et conformes à la législation en vigueur. Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux logiciels.

3. PROPRIÉTÉ

Concernant tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle afférents aux développements spécifiques réalisés pour le Client, en ce compris les droits de marques, les droits de propriété littéraire et artistique, notamment les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation, les droits sur les logiciels ou fichiers informatiques, les droits sur les contenus des bases de données, dits « droits sui-generis » deviendront la propriété du Client, au fur et à mesure du paiement des sommes dues pour la réalisation des travaux.

Le Client sera donc libre de modifier ou de dupliquer l'ensemble des données du site Internet, de l'appliquatif web, de l'application mobile ou du logiciel, ainsi que les fichiers, programmes, ou composantes du site Internet, de l'appliquatif web, de l'application mobile ou du logiciel, pour son usage exclusif, et ce pour une durée illimitée. En aucun cas le Client sera autorisé à concéder, divulguer ou diffuser ses droits de propriété sur le code source des pages.

Concernant tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle, afférent au logiciel nommé « CMS Pyréweb », ainsi qu'aux développements utilisant la technologie WLanguage, ceux-ci restent la propriété exclusive PYREWEB.





Le client disposera d'une licence d'utilisation qui lui permet d'accéder au code source, de le modifier ou de le copier dans un but de sauvegarde sans limite de temps ceci conformément aux dispositions de l'article L.122-6-1 IV du code de la propriété intellectuelle. En revanche, le client ne dispose pas du droit de réutiliser ce code source pour un autre projet que celui qui lui a été vendu par PYREWEB, les droits du client étant conforme aux dispositions de l'article L.122-6-1 IV du Code de la Propriété Intellectuelle.

4. TARIFS

Les tarifs en vigueur des prestations sont disponibles auprès de PYREWEB, sur simple demande. Ils sont exprimés Hors Taxes et sont révisibles à chaque date anniversaire du contrat en cours. Pyréweb se réserve le droit de majorer à tout moment les montants TTC, si et uniquement si, la variation du prix TTC est rendue nécessaire par suite d'une modification de la réglementation fiscale et notamment du relèvement du taux de la TVA.

A l'exception des modifications de tarifs consécutives à l'application éventuelle d'un taux lié à l'inflation à la déflation, ou à une modification de la réglementation fiscale, toute modification de tarif sera notifiée au Client au moins un mois avant sa date d'application. A défaut de contestation par le Client de ces nouveaux tarifs dans le respect du délai indiqué ci-dessus, ceux-ci sont réputés avoir été définitivement et irrévocablement acceptés par le Client.

Les tarifs liés à l'hébergement sont révisibles annuellement lors de chaque facturation, dans la limite des variations de l'indice SYNTEC, selon la formule suivante : $P1 = Po \times (Sm / So)$ dans laquelle :

-  P1 représente le montant révisé des prix ;
-  Po le montant des prix au jour du contrat, devis ou bon de commande ;
-  Sm l'indice Syntec du 1er janvier de l'année courante ;
-  So l'indice Syntec du 1er janvier de l'année de signature du contrat, devis ou bon de commande.

L'indice est établi par la Chambre Syndicale des Bureaux Techniques (SYNTEC)

5. GARANTIES

PYREWEB se réserve le droit de modifier à tout moment les caractères de ses infrastructures techniques et le choix de ses fournisseurs techniques. Ces modifications devront toutefois permettre d'offrir des performances au moins équivalentes à celles fournies au moment de la signature du présent contrat.

Compte tenu de la complexité des réseaux mondiaux, de l'inégalité des capacités des différents sous réseaux, de l'afflux à certaines heures des utilisateurs, le prestataire ne peut en aucun cas être tenu responsable des vitesses d'accès depuis d'autres sites dans le monde ou de ralentissement externes.

PYREWEB peut-être amené à interrompre le service à des fins de maintenance de sa plateforme d'hébergement. Sa responsabilité ne saurait être engagée si cette plateforme d'hébergement était indisponible pour des raisons de force majeure telles que défaillance de longue durée du réseau public de distribution d'électricité, grèves, émeutes, guerres, tempêtes, tremblements de terre, défaillance du réseau public des

télécommunications, pertes de connectivité Internet dues aux opérateurs publics et privés dont dépend PYREWEB.

6. PRESTATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

Ces prestations nécessitent une étude et l'acceptation d'un devis préalable pour la conception et la réalisation des nouveaux contenus (textes, images, etc...) et/ou l'ajout de nouvelles fonctionnalités au site Internet, à l'appliquatif web, à l'application mobile ou au logiciel.

Après recette définitive de la commande, intervenant 1 mois après la fourniture des éléments constitutifs de la commande, toutes modifications sur la demande du Client, et notamment des prestations demandées seront facturées au temps passé sur la base de 60 Euros Hors Taxes de l'heure.

Les interventions après livraison, hors correction de bugs éventuels, pourront faire l'objet de devis complémentaires, sur la base du tarif exprimé dans le paragraphe précédent.

7. PAIEMENT

En rémunération de ses prestations PYREWEB percevra les sommes dont les montants et les modalités de règlement sont fixés aux Conditions Particulières ou à la Commande (signature du devis, contrat, ou bon de commande).

Sauf indication contraire de PYREWEB, le paiement s'effectue comptant pour les acomptes et à 30 jours à la réception de la facture dans les autres cas. Les prix indiqués sont hors taxes. Les droits et taxes seront facturés à leur taux légal à la date de la facturation.

Le paiement des prestations périodiques (hébergement, gestion de nom de domaine, maintenance ...) se fait mensuellement, trimestriellement ou annuellement à 30 jours à la réception de facture.

La paiement de la facture d'acompte conditionne le démarrage du projet, et déclenche le rendez-vous pour l'étude préalable.

8. RETARD DE PAIEMENT

Tout retard de paiement, dès l'échéance contractuelle, entraînera l'application de l'article L.441-6 du code de commerce. Une indemnité forfaitaire de 40 € deviendra exigible de plein droit ainsi que les frais complémentaires de recouvrement sans aucune formalité préalable. En outre, il sera réclamé des pénalités au titre des intérêts de retard correspondants à la loi NRE. Celle-ci prévoit une pénalité égale au taux de la BCE majoré de 5 points.

En cas de retard ou d'incident de paiement, PYREWEB se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations ou de restreindre la fourniture des services. Le fait de suspendre les prestations n'exonère pas le Client du paiement de la totalité des sommes dues et des majorations appliquées.

Le client est averti que les services d'hébergement, gestion des domaines et gestion des mails sont gérés de manière automatique et le non paiement des sommes dues entraînera la suspension de ces services le lendemain de la date de limite de paiement de la facture. En aucun cas, PYREWEB ne pourra être tenu pour responsable des éventuelles pertes occasionnées suite à l'arrêt des services fournis pour non-paiement des sommes dues.

Toute facture impayée dans un délai de deux mois, à compter de sa date d'émission entraînera l'arrêt des services fournis par PYREWEB.

9. RESILIATION

Sauf indication contraire de PYREWEB, les contrats périodiques peuvent être dénoncés à tout moment sous réserve d'avoir acquitté les factures déjà reçues, ouvrant un service déjà réalisé ou démarré.

10. REFERENCE AU CLIENT

Le Client autorise PYREWEB à mentionner son nom ou sa dénomination sociale, et éventuellement à l'illustrer de son logo dans ses documents commerciaux, à titre de références aux fins de la promotion commerciale de PYREWEB.

11. CONFIDENTIALITE

Chacune des parties au présent contrat s'engage en son nom comme en celui de ses collaborateurs à considérer comme confidentiels, pendant la durée du présent contrat et après son expiration, les documents, systèmes, logiciels, savoir-faire en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat, et à ne pas les utiliser en dehors des besoins du présent accord.

Ne sont pas concernées par cette obligation de confidentialité les informations tombées dans le domaine public ou dont la révélation a été autorisée par écrit par la partie concernée.

Le contrat pourra être résilié de plein droit, sans formalité judiciaire ou extrajudiciaire, si l'une ou l'autre des parties manquait aux obligations stipulées aux présentes ou aux Conditions Particulières ou à la Commande, et ne remédiait pas à ce manquement dans le mois de la réception d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception ou acte extrajudiciaire et ce, sans indemnité et sans préjudice des sommes restant dues et de tous dommages et intérêts.

12. RESPONSABILITÉS

Le client s'engage à maintenir une adresse de correspondance postale valide en tout temps ainsi qu'une adresse électronique de contact (email) fonctionnelle et relevée régulièrement.

PYREWEB effectuera toutes les communications importantes par l'intermédiaire de cette adresse électronique.

PYREWEB s'engage à une disponibilité des services (hors maintenance normale des machines et conditions exceptionnelles, comme tremblement de terre, inondations, incendies, etc).

PYREWEB s'engage à fournir le meilleur service possible au client, mais ne pourra être tenu responsable des problèmes techniques liés au non-respect des engagements de ses fournisseurs, tel que notamment coupure, surcharge de ligne ou panne matérielle.








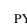
En cas de dysfonctionnement identifié au niveau de la prestation de PYREWEB, PYREWEB s'engage à travailler étroitement et avec réactivité avec le Client pour résoudre le problème.

Le Client assume la pleine responsabilité de l'utilisation qui est faite des adresses électroniques que PYREWEB met à sa disposition dans le cadre de ce contrat.

PYREWEB ne pourra être tenu responsable de la non-attribution du nom de domaine choisi par le client si ce dernier a demandé à PYREWEB de le prendre en charge et que celui n'a pas pu être fait.

PYREWEB se réserve le droit de refuser et/ou résilier l'hébergement de pages estimées contraire à la moralité ou à la ligne de conduite recherchée par cette dernière, cela sans justification. D'autre part, si les pages hébergées devaient contenir des indications, propos ou n'importe quel élément contraire à la loi française actuelle ou future, le Client en est seul et unique responsable devant les tribunaux. Par sa signature, il s'engage à rembourser PYREWEB de tous les débours ou autres, sans exclusions, si par la faute des pages hébergées auprès de PYREWEB, PYREWEB devait être reconnu complice des actes illégaux du Client. En effet, le Client s'engage à utiliser son espace Web en conformité avec les lois et les règlements de la France.

Il est notamment exclu de publier toute forme ou contenu associé directement ou indirectement :

-  à la pornographie
-  à la pédophilie
-  à des programmes piratés
-  à un caractère raciste
-  aux formats MP3 et dérivés soumis à un copyright
-  aux jeux de hasard en ligne (casinos électroniques, etc.)
-  aux logiciels peer to peer
-  à des activités illégales.






PYREWEB se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de bloquer l'accès à toute page Web qu'il estimera non conforme aux lois françaises et internationales, et qui véhiculerait de ce fait des informations illicites.

PYREWEB pourra être contactée directement par les titulaires de droits de propriété intellectuelle au cas où ces droits auraient été enfreints par des services en lignes fournis par le biais de PYREWEB, afin que le document incriminé soit retiré ou son accès bloqué. PYREWEB examinera les réclamations. Le fait que PYREWEB rende disponible des liens ne constitue aucunement une approbation ni une recommandation de ces sites.

La responsabilité pécuniaire de PYREWEB ne pourra être engagée au-delà des montants contractuels des sommes engagées pour l'appliquatif incriminé susceptible d'engendrer des pertes d'exploitation. Cette clause s'analyse comme une clause limitative de responsabilité.

13. USAGES INTERDITS

Il est contraire à la ligne de conduite de PYREWEB que l'utilisateur de l'hébergement effectue ou participe directement ou indirectement à l'une des activités suivantes, par le biais de l'hébergement fourni par PYREWEB :

-  Entreprendre toute activité qui viole la loi et menace l'intégrité d'un système informatisé ou viole les règles de conduite généralement acceptées sur Internet.
-  Pénétrer ou tenter de pénétrer de manière non autorisée dans un système informatique.
-  Afficher des propos diffamants ou laissant sous entendre.
-  Se servir de votre espace web comme proxy ou tenter d'accéder à un autre site Internet par tout moyen disponible.
-  Utiliser des ressources mutualisées dans le but d'y placer un jeu en réseau, ou jeu en ligne pouvant dépasser la charge moyenne normale dédiée à un hébergement mutualisé, tout compte enfreignant cette règle se verra fermé définitivement et aucun remboursement ne pourra être demandé.

14. TOLERANCE

Le fait pour l'une des parties de ne pas invoquer à l'encontre de son partenaire la violation de l'une des obligations contractuelles ne pourra être interprété comme une renonciation à l'invoquer par la suite à en bénéficier ultérieurement.

15. LITIGES

En cas de difficultés ou de différend entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent accord, les parties conviennent de rechercher une solution amiable dans l'esprit du présent contrat. Le présent contrat est soumis à la loi française et tout litige ou différend qui pourrait naître entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent contrat relèvera de la compétence de tribunaux de TARBES(65).

16. SIGNATURE DES PARTIES

Le client reconnaît avoir lu et accepté les conditions et modalités du présent contrat. Il convient de rappeler que la signature de ce présent contrat vaut acceptation desdites conditions et modalités.

Fait à ST-LAURENT DE NESTE le

Le client
Nom – Qualité - Signature
(Mention manuscrite « bon pour accord »)

Le concepteur
Nom – Qualité - Signature

SOULES Lilian – Gérant Associé